



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature) - Session 2015

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen porte sur la gestion du Parc Naturel Régional (PNR) des Ballons des Vosges, un espace naturel protégé en France. Les questions portent sur les enjeux de ce territoire, les logiques d'acteurs, les divergences lors de la révision de la charte, ainsi que des propositions d'actions pour renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

Correction des questions

1. Enjeux du territoire et étapes de la révision de la Charte (4 points)

La question demande de présenter les enjeux qui justifient la pérennité du PNR des Ballons des Vosges et d'identifier les principales étapes de la révision de la Charte.

- **Enjeux du territoire :**

- Protection de la biodiversité : Le PNR abrite des espèces et des milieux naturels d'intérêt européen.
- Développement économique : Le PNR soutient les activités locales comme l'agriculture, le tourisme et l'artisanat.
- Aménagement du territoire : Favoriser un développement équilibré entre conservation et activités humaines.
- Valorisation du patrimoine culturel et naturel : Mise en valeur des paysages, des traditions et de l'histoire locale.

- **Étapes de la révision de la Charte :**

- Consultation des acteurs locaux et du public.
- Analyse des observations et des besoins exprimés.
- Rédaction d'un projet de charte prenant en compte les retours.
- Soumission du projet à une enquête publique.
- Adoption de la nouvelle charte par les instances compétentes.

2. Logiques d'acteurs sur le territoire du PNR (4 points)

Cette question demande d'identifier les différentes logiques d'acteurs et de justifier leur positionnement.

- **Logique environnementale :**

- Acteurs : Associations de protection de la nature, collectivités locales.
- Justification : Ces acteurs cherchent à préserver la biodiversité et les paysages.

- **Logique économique :**

- Acteurs : Agriculteurs, entrepreneurs locaux, offices de tourisme.
- Justification : Ces acteurs veulent développer des activités génératrices de revenus tout en respectant l'environnement.

- **Logique sociale :**

- Acteurs : Habitants, associations locales.

- Justification : Ils souhaitent maintenir un cadre de vie agréable et promouvoir le patrimoine culturel.

3. Divergences et démarche de dialogue territorial (4 points)

Il s'agit de caractériser les divergences d'opinion et de proposer une démarche pour les concilier.

- **Divergences :**

- Entre acteurs économiques souhaitant développer le tourisme et acteurs environnementaux craignant pour la biodiversité.
- Entre collectivités locales prônant un développement rapide et associations de protection de la nature plaident pour une approche plus conservatrice.

- **Démarche de dialogue territorial :**

- Organiser des ateliers de concertation réunissant tous les acteurs.
- Établir un cadre de discussion pour exprimer les préoccupations et les attentes de chacun.
- Mettre en place des groupes de travail sur des thématiques spécifiques (tourisme durable, protection de la nature).
- Utiliser des outils de médiation pour faciliter les échanges et trouver des compromis.

4. Action de valorisation prioritaire (4 points)

Cette question demande de détailler une action de valorisation et de justifier son choix.

- **Action proposée :** Création d'un sentier de découverte des Hautes-Vosges.

- **Justification :**

- Cible : Familles et randonneurs.
- Permet de sensibiliser le public à la biodiversité et à la culture locale.
- Favorise l'accès aux paysages tout en préservant les milieux naturels.

5. Faisabilité économique de l'action (2 points)

Cette question demande de présenter la faisabilité économique de l'action proposée.

- **Pistes de financement :**

- Subventions de l'État et des collectivités locales.
- Partenariats avec des entreprises locales.
- Financement participatif via des campagnes de crowdfunding.

- **Argumentation :**

- Le projet peut générer des retombées économiques grâce à l'augmentation du tourisme.
- Les coûts d'entretien peuvent être couverts par des partenariats avec les acteurs locaux.

6. Plan de communication adapté (2 points)

Cette question demande de présenter un plan de communication pour l'action proposée.

- **Public cible :** Randonneurs, familles, touristes.

- **Actions de communication :**

- Création d'un site web dédié avec des informations sur le sentier.
- Utilisation des réseaux sociaux pour partager des photos et des témoignages.
- Organisation d'événements de lancement avec des visites guidées.
- Partenariats avec des offices de tourisme pour la promotion.

Petite synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Ne pas bien identifier les enjeux spécifiques du PNR.
- Omettre de justifier le choix des acteurs et des actions proposées.
- Ne pas structurer les réponses de manière claire et cohérente.

Points de vigilance :

- Bien lire les documents fournis pour étayer les réponses.
- Prendre en compte les différentes perspectives des acteurs.
- Être précis dans les propositions d'actions et de financements.

Conseils pour l'épreuve :

- Organiser son temps pour traiter chaque question de manière équilibrée.
- Utiliser des exemples concrets pour illustrer ses propos.
- Relire ses réponses pour corriger d'éventuelles fautes et améliorer la clarté.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.